

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

VENDREDI 30 JUIN 2023

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 27

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 16

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS ABSENTS : 11

- AYANT DONNÉ POUVOIR : 3

- N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : 8

Le 30 juin 2023, à 18 heures, le conseil communautaire de la communauté de communes de Haute-Tarentaise, dûment convoqué par le Président, s'est réuni à la salle Planjo de Sainte Foy Tarentaise, sous la présidence de Monsieur Yannick AMET, Président.

PRÉSENTS

Bourg-Saint-Maurice : Guillaume DESRUES, Laurence REGNIER, Laurent CHELLE, Frédéric BATAILLE, Cécile UTILLE-GRAND

Les Chapelles : Paul PELLECUER

Montvalezan : Jean-Claude FRAISSARD, Thierry GAIDE

Séez : Lionel ARPIN, Mathieu LECLERCQ,

Sainte-Foy-Tarentaise : Yannick AMET, Daniel EUSTACHE

Tignes : Serge REVIAL, Capucine FAVRE

Val d'Isère : Véronique PESENTI-GROS

Villaroger : Alexis VIVET-GROS

EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Morgan LE LANN donne pouvoir à Guillaume DESRUES

Joëlle CAMPERS donne pouvoir à Lionel ARPIN

Franck MALESCOUR donne pouvoir à Yannick AMET

EXCUSÉS

Bourg Saint Maurice : Gérard VERNAY, Françoise BESNARD, Michelle ANXIONNAZ, Nicolas MORIN

Séez : Éric JACQUEMOUD

Tignes : Laurence FONTAINE

Val d'Isère : Patrick MARTIN, Gérard MATTIS

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Paul PELLECUER

2023-106

**PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE
HAUTE-TARENTEISE A L'XPLORE FESTIVAL FILM TOUR**

L'association Winter Fest a proposé à la communauté de communes de Haute-Tarentaise, une programmation de séances de cinéma en plein-air « Xplore Film Tour » rayonnant sur les communes de Haute-Tarentaise.

Pour 2023, les communes de Villaroger et de Montvalezan ont fait le vœu de programmer des séances en août 2023

Dans le cadre du développement culturel global du territoire il est proposé que la communauté de communes de Haute- Tarentaise s'associe à l'association Winter Fest pour assurer la promotion de l'Xplore Festival Film Tour.

Le coût total de l'Xplore Festival Film Tour s'élève à 4 000 € réparti comme suit :

- Montvalezan : 1 000€
- Villaroger : 1 000€

Il est proposé que la communauté de communes de Haute-Tarentaise participe à hauteur de **2 000€**.

La convention de partenariat 2023 fixe les conditions de collaboration entre la communauté de communes de Haute-Tarentaise et l'association Winter Fest.

Le conseil communautaire, **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** le principe de participer au financement de la programmation de séances de cinéma en plein air de l'association Winter Fest, sur les communes de Villaroger et Montvalezan, pour un montant de 2 000 € ;
- **AUTORISE** le Président à signer la convention entre la communauté de communes et l'association Winter Fest, annexée à la présente délibération, ainsi que tous les documents s'y rapportant ;
- **DIT** que les crédits sont inscrits au budget 2023.

Yannick AMET

Président



CONVENTION

Convention de partenariat entre l'association Winter Fest et le Communauté de Communes de la Haute Tarentaise

ENTRE

La Communauté de Communes de Haute Tarentaise, représentée par son Président, Monsieur Yannick AMET, dûment habilité, désignée sous le sigle CCHT,

D'une part

ET

L'association Winter Fest, représentée par son Président, Monsieur Jean Rochas

D'autre part

► **PRÉAMBULE -**

L'association Winter Fest, une association régie par la loi 1901 et organisatrice du Xplore Alpes Festival, ci-après dénommé « Organisateur » propose de mettre en œuvre, des séances de cinéma en plein air pour mettre en vedette la sélection officielle des films de la seconde édition du festival « Xplore Alpes Festival » présent sur le territoire de la Tarentaise en 2022.

La Communauté de Communes de Haute-Tarentaise a souhaité s'associer au Xplore Film Tour, en tant que partenaire pour favoriser un rayonnement culturel sur le territoire.

En conséquence, il est convenu ce qui suit :

► **Apport de l'association**

Sur la commune de Villaroger le 3 août à 19h30, et sur la commune de Montvalezan, le 8 août à 20h30 :

- Installation et Mise à disposition de l'ensemble du matériel nécessaire pour assurer la projection (écran géant, projecteur DCP, transats).
- Mise à disposition des outils de communication et des droits de diffusion

► Apport des communes

- Mise à disposition de lestes (environ 500kg) pour maintenir la structure suivant le type de sol

► Apport de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise et des Communes associées :

Participation financière globale :

- 4000€ HT servant à couvrir une partie des frais de production des séances de cinéma en plein air

Répartition de l'apport des collectivités

- CCHT : 2000€ HT
- Monvalezan : 1000€ HT
- Villaroger : 1000€ HT

► Conditions

« Organisateur » prend à sa charge et assure l'ensemble du bon déroulement de la séance de cinéma en plein air.

Cependant, en cas d'intempérie, l'« Organisateur » et la commune se réserve le droit de déplacer la projection dans une salle couverte ou d'annuler la séance.

Fait en deux exemplaires originaux, destinés aux deux parties signataires.

Winter Fest

Jean ROCHAS

Président de l'association

A _____, le

La Communauté de Communes de Haute Tarentaise

Monsieur Yannick AMET,

Président

A _____, le

